

REGARDS | 02

Auteur: Pauline Perray
Publication périodique | Février 2018

STATEC
Institut national de la statistique
et des études économiques

Taux d'intérêt faibles : quels impacts sur les crédits et la marge d'intérêts des banques au Luxembourg ?



Depuis 2009, les taux d'intérêt en zone euro sont très faibles et mettent sous pression les revenus des banques. La majorité des établissements luxembourgeois ont été affectés par une baisse de leur marge d'intérêts. Néanmoins, plus récemment, cette baisse a pu être contrecarrée par une hausse du volume des crédits accordés et une diminution des charges d'intérêts.

Dès le déclenchement de la crise financière, la Banque Centrale européenne (BCE) a fortement réduit ses taux directeurs pour encourager les crédits et l'investissement et ainsi stimuler l'inflation. Les banques ont alors pu se refinancer à des taux plus faibles et abaisser les taux d'intérêt qu'elles appliquent à leurs clients qui s'endettent. Cependant, dans un contexte de taux proches de 0%, les taux d'intérêt qui sont appliqués sur les dépôts des ménages et qui constituent des charges pour les banques n'ont pas pu être autant réduits que les taux d'intérêt sur les crédits. La marge d'intérêts des banques, qui mesure principalement la différence entre les revenus générés sur les prêts qu'elles octroient et les charges payées sur les dépôts de leurs clients, est ainsi sous pression depuis plusieurs années.

Par ailleurs, dans le cadre d'une politique monétaire non conventionnelle, la BCE applique depuis juin 2014 un taux de rémunération négatif sur les liquidités que les banques déposent auprès d'elle. Les banques sont ainsi obligées de

payer pour leurs dépôts. Pour limiter les pertes pendant cette politique de taux bas, les banques ont deux solutions : limiter leurs dépôts en diminuant leurs liquidités grâce, en partie, à une hausse des prêts octroyés ou appliquer à leur tour un taux d'intérêt négatif à leurs déposants.

La marge d'intérêts représente près de la moitié des revenus des banques, à côté des commissions et autres revenus sur dividendes et change. Il est donc important d'évaluer l'impact de cet environnement de taux très faibles sur les revenus et charges d'intérêts des établissements de crédit.

Baisse des taux d'intérêt sur les crédits et dépôts

Les taux d'intérêt que les banques appliquent aux crédits et dépôts de leurs clients dépendent indirectement des taux directeurs fixés par le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne. Depuis la crise financière, ces taux directeurs ont été abaissés à plusieurs reprises – le principal ayant diminué de 4.25% en septembre 2008 à 0% depuis mars 2016 – ce qui a permis aux banques de se refinancer à moindre coût et de répercuter cette baisse sur les taux d'intérêt des prêts et dépôts (cf. graphique 1).

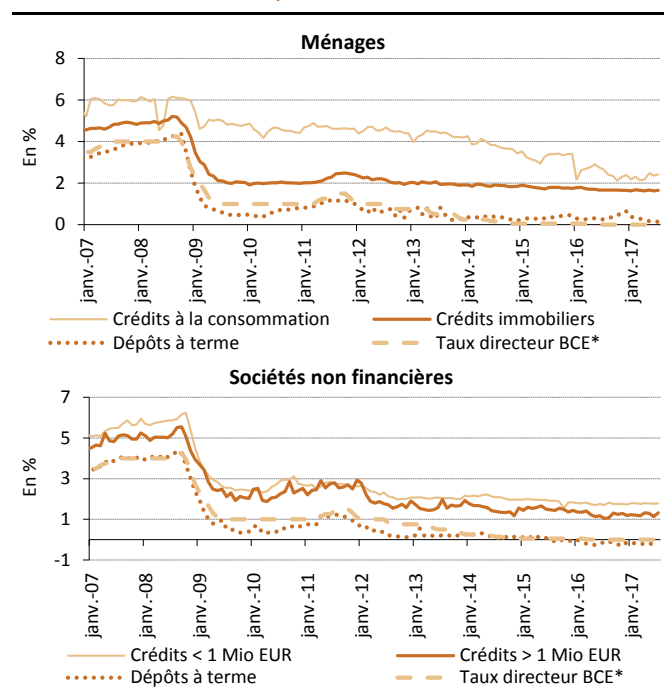
Les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux crédits immobiliers accordés aux ménages ont fortement chuté dès

les premières baisses du taux directeur fin 2008 (-3.3 points de % de janvier 2008 à janvier 2017). Il en est de même pour les taux des crédits aux entreprises qui ont chuté de 3.9 points de %.

Les taux des crédits à la consommation ont mis quant à eux plus de temps à s'adapter mais ont accusé la plus forte baisse (-4.4 points de %). Cette plus lente adaptation des taux des crédits à la consommation est également observée dans les autres pays de la zone euro (où les taux ont en moyenne diminué de 2 points de % contre une baisse de 3 points de % pour les crédits immobiliers).

Selon l'enquête sur la distribution du crédit bancaire réalisée au Luxembourg, la majorité des banques a assoupli ses critères d'octroi de crédits à la consommation et des crédits aux entreprises à cause de la pression concurrentielle des autres banques.

Graphique 1 : La baisse des taux directeurs a fait chuter les taux d'intérêt sur les nouveaux crédits et dépôts



* Taux directeur sur les opérations principales de refinancement

Sources : BCE, BCL (données désaisonnalisées)

Il est important de souligner que les taux d'intérêt appliqués sur les nouveaux crédits aux ménages ont plus fortement diminué que ceux de leurs dépôts lorsque les taux directeurs se sont approchés de 0¹. Il est en effet difficile d'appliquer un taux d'intérêt négatif sur les dépôts des particuliers car ces derniers devraient alors payer pour les liquidités qu'ils déposent à la banque².

Les écarts de taux entre les crédits et les dépôts aux ménages ont ainsi chuté du début 2014 à la fin de 2016 (-1.6 point de % en moyenne), compliquant alors la tâche des banques pour générer des revenus nets d'intérêts. La

persistance des taux bas a ainsi contraint certaines banques à prendre des mesures exceptionnelles comme l'application de taux d'intérêt négatifs sur les dépôts des entreprises depuis août 2015. Il faut cependant préciser que le taux d'intérêt agrégé est fortement influencé par les taux d'intérêt d'un nombre limité de banques qui déclarent des volumes importants de nouveaux dépôts (cf. Bulletin BCL 2017/1, p.42).

Cette baisse des taux sur les nouveaux crédits s'est également propagée à l'ensemble des taux des encours de crédits au bilan des banques en raison des renégociations de crédits existants et des nombreux crédits à taux variable qui se sont adaptés au taux de marché.

La marge d'intérêts des banques sous pression

Définition

La marge d'intérêts représente le solde entre les revenus d'une banque générés sur ses actifs rapportant un intérêt (prêts et titres à revenu fixe détenus) et les charges d'intérêts sur ses passifs (dépôts, financements et dérivés).

La marge d'intérêts est une source de revenu importante pour les banques. Elle représentait en moyenne 48% de l'ensemble de leurs revenus entre le début de 2008 et la mi-2017. Mais depuis la crise financière et la compression des écarts de taux, les marges d'intérêts des banques sont sous pression (-21% de marge d'intérêts annuelle entre 2008 et 2016). Cette évolution négative vaut pour 63% des banques actives sur la place pendant toute la période considérée.

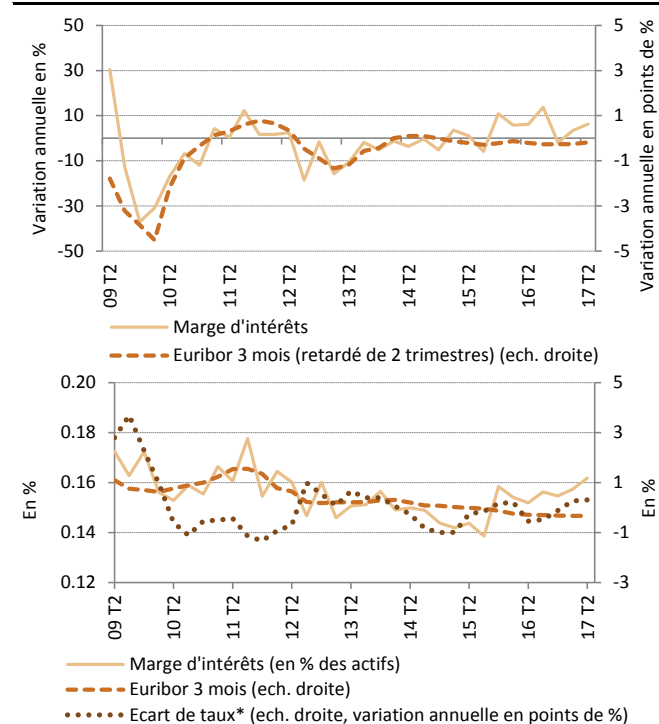
Néanmoins, la marge d'intérêts du secteur bancaire a suivi une évolution assez volatile depuis la crise financière (cf. graphique 2). Elle a fortement chuté en 2010 (-17% par rapport à l'année précédente) et en 2013 (-8%) suite aux baisses successives des taux directeurs par la BCE en 2008 et 2009 (-3 points de %) et entre 2012 et 2013 (-0.5 points de %). En revanche, lorsque les taux directeurs et le taux de court terme (mesuré par l'Euribor 3 mois) sont devenus très faibles et proches de 0%, la marge d'intérêt des banques est repartie à la hausse (+8.5% entre 2014 et 2016). Ainsi, malgré le contexte de taux bas, 52% des banques de la place ont réussi à accroître leur marge d'intérêts entre 2014 et 2016. Il s'agit en particulier des banques qui accordent majoritairement des crédits en zone euro hors Luxembourg (elles ont contribué à 67% de la hausse de la marge d'intérêts totale).

Rapportée au montant total des actifs détenus par les banques, la marge d'intérêts des établissements de crédit a suivi une tendance à la baisse de fin 2008 à fin 2015 (-0.1 point de %) mais est repartie à la hausse depuis. Les revenus nets générés sur les actifs se sont donc légèrement dégradés après la crise, mais les banques ont réussi à les maintenir dans le contexte de taux très faibles depuis fin 2015.

¹ La sensibilité moyenne du taux d'intérêt sur les dépôts à terme des ménages par rapport au taux de marché est de -0.3 en période de taux faibles (lorsque le taux de marché interbancaire est inférieur à 1%) contre 1.2 en période de taux plus élevés.

² Certaines banques chargent des intérêts négatifs sur les gros volumes déposés par les ménages sur leurs comptes courants (qui sont classés comme dépôts à vue) mais pas sur leurs dépôts à terme (cf. Bulletin BCL 2017/2, p.34).

Graphique 2 : La sensibilité de la marge d'intérêts au taux de court terme



* L'écart de taux est mesuré comme la différence entre le rendement des obligations d'Etat allemandes à 10 ans et l'Euribor 3 mois.
Sources : BCE, BCL (données désaisonnalisées)

La part de la marge d'intérêts dans le revenu des banques a reculé dans 11 pays de la zone euro depuis 2010, en particulier au Luxembourg et en Finlande (-11 points de %). Il faut préciser que les banques luxembourgeoises se caractérisent des autres pays de la zone par la plus faible proportion des revenus liés à la marge d'intérêts et une plus forte importance des revenus nets sur les commissions. Ainsi, lorsque les banques domestiques ont subi des pertes sur leur marge d'intérêts, elles ont pu les compenser grâce à une hausse de leurs commissions et ont pu limiter les pertes sur leur produit bancaire. Ces commissions sont générées via les placements et ventes de produits financiers (contrats d'assurance, OPCVM...), les frais de dossiers facturés sur les crédits et les services directement facturés aux clients.

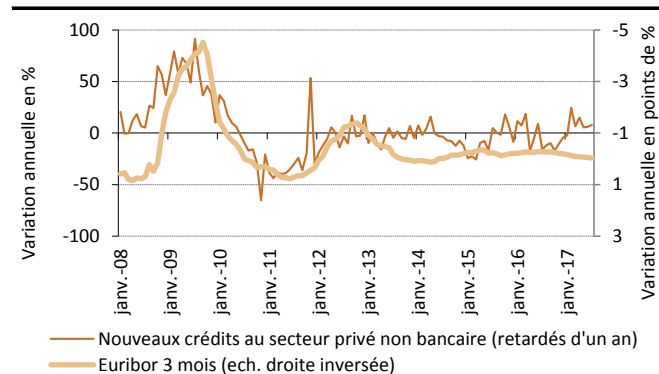
Hausse du volume de crédits et baisse des charges

Selon la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), les banques du Luxembourg qui ont réussi à maintenir leur marge d'intérêts en 2016 sont plutôt celles qui ont augmenté leur volume de prêts (cf. Rapport d'activités 2016 de la CSSF).

Le montant des nouveaux crédits accordés au secteur privé s'est accru de 5% entre 2015 et 2016 (cf. graphique 3), résultant d'une forte hausse de la demande pour les crédits immobiliers à taux fixe (+29%) et des crédits aux entreprises (+7%). Alors que les crédits immobiliers à taux variable ont toujours été préférés aux prêts à taux fixe au Luxembourg, on constate un phénomène inverse depuis mai 2015. Les prêts immobiliers à taux fixe ont représenté 55% des crédits immobiliers demandés en 2016 contre seulement 13% en 2009.

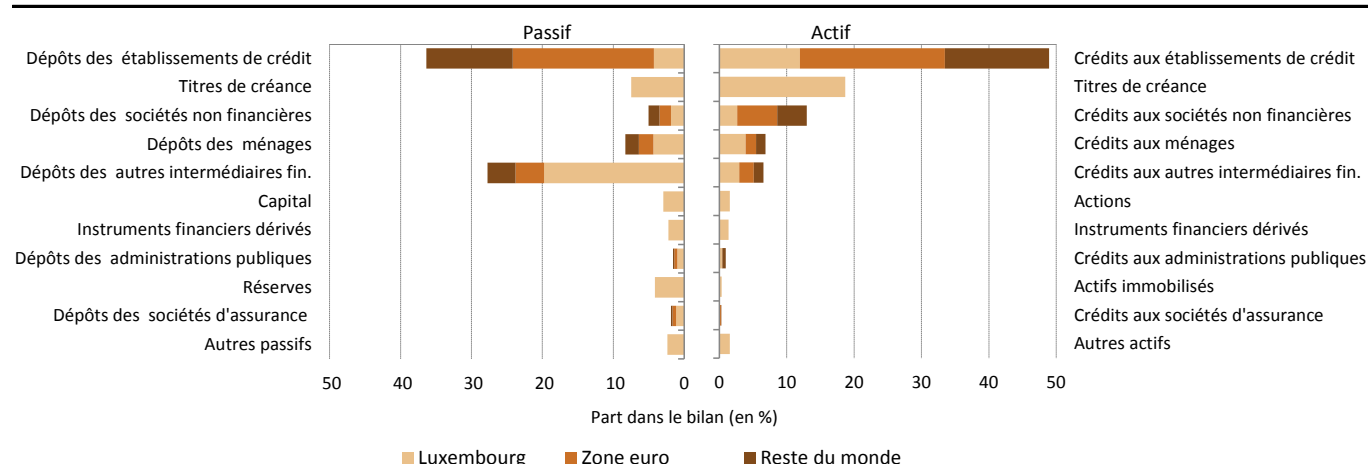
En revanche la demande de dépôts à terme (d'échéance initiale inférieure ou égale à 1 an) a quasiment disparu pour les ménages et les entreprises depuis le début de 2012. La baisse des taux d'intérêt et donc de la rémunération offerte sur les dépôts a en effet découragé la constitution d'épargne et favorisé les placements financiers et l'endettement.

Graphique 3 : Évolution des crédits octroyés au secteur privé



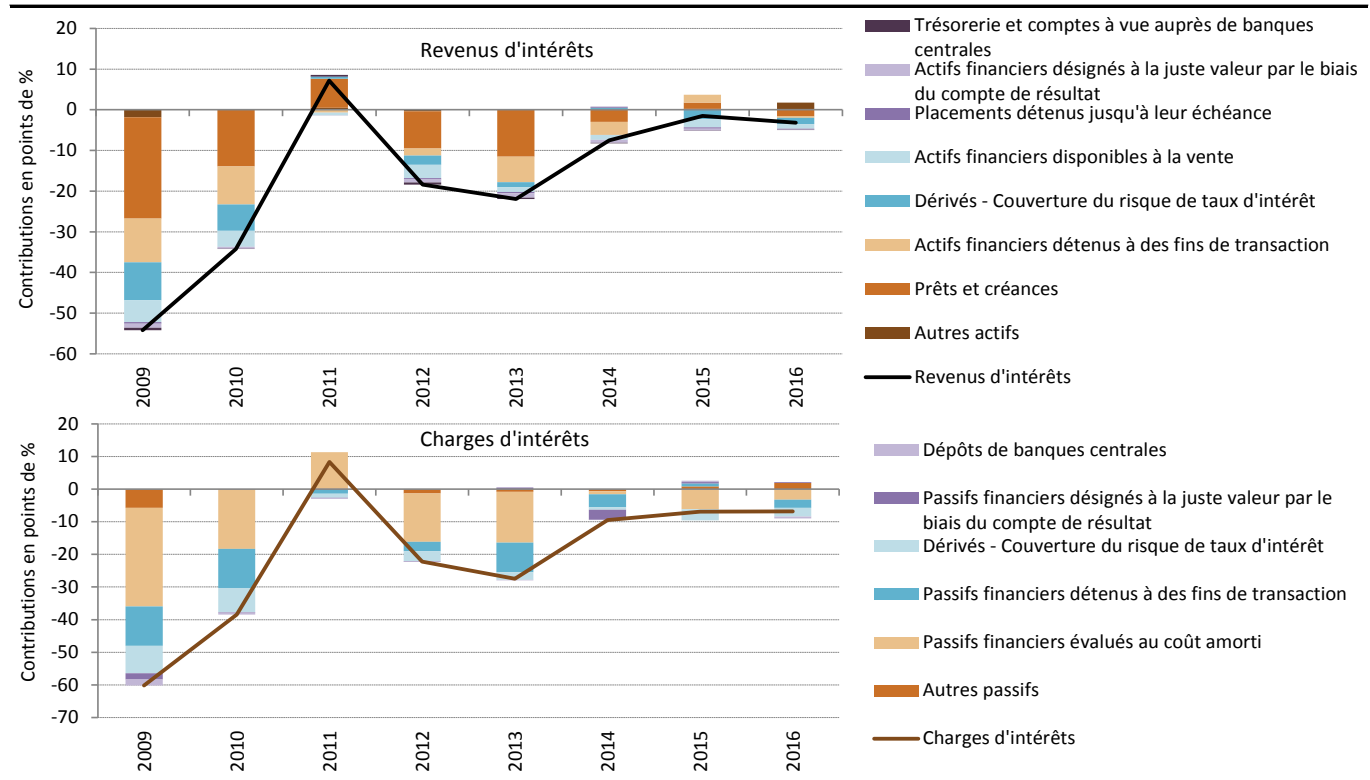
Sources : BCE, BCL (données désaisonnalisées)

Graphique 4 : Prépondérance des activités de prêts et dépôts dans le bilan des banques en 2016



Source : BCL

Graphique 5 : Recul des revenus et charges d'intérêts sur les prêts, dépôts et dérivés



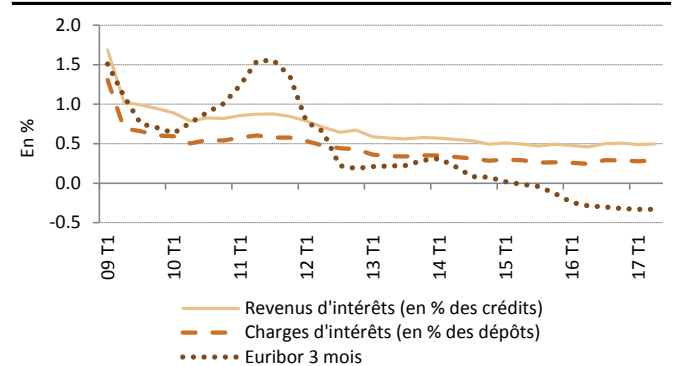
Source : Commission de Surveillance du Secteur Financier

Les baisses successives des taux directeurs ont fait subir de fortes pertes de revenu aux banques en particulier en 2009 et en 2013. Le recul des taux d'intérêts qui s'en est suivi a fait chuter les revenus générés sur les crédits, majoritaires dans les actifs des banques (cf. graphique 4). Les revenus sur les produits dérivés et sur les actifs financiers ont également tiré les produits d'intérêts des banques vers le bas. Les premiers sont détenus pour couvrir le risque de taux d'intérêt, les autres à des fins de transaction.

De l'autre côté, les charges d'intérêts ont suivi les mêmes tendances que les revenus d'intérêts (cf. graphique 5). Ces dernières dépendent fortement des dépôts détenus par les banques qui sont eux-mêmes directement influencés par l'évolution des taux d'intérêt. Les coûts liés à la couverture du risque de variation de taux ont également fortement diminué dans un contexte prolongé de taux très faibles et peu volatiles.

Depuis le début de 2009, les revenus d'intérêts (en % des encours de crédits) ont diminué de 1.1 point de % mais sont cependant restés à des niveaux bien plus élevés que les charges d'intérêts des banques relativement au montant de leur dette (cf. graphique 6). Les pertes sur les créances des banques ont ainsi été compensées par les gains sur les charges de leur dette et ont permis de maintenir un taux de marge d'intérêts stable.

Graphique 6 : L'écart entre les rendements des activités de crédits et les charges sur les dépôts s'est maintenu



Sources : BCE, BCL (données désaisonnalisées)

Conclusions

Si les banques luxembourgeoises ont vu diminuer leur marge d'intérêts depuis la crise financière, la majorité d'entre elles ont toutefois bien résisté à l'environnement de taux extrêmement faibles. Elles sont devenues moins sensibles aux baisses des taux directeurs au fil des quatre dernières années grâce à une augmentation du volume des crédits accordés et une baisse de leurs charges d'intérêts.

**Institut national de la statistique
et des études économiques
Luxembourg**

info@statec.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135